

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DES VOTES
SEANCE DU 29 AOUT 2013**

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'AN DEUX MIL TREIZE, LE VINGT-NEUF AOUT A DIX-HUIT HEURES TRENTE MINUTES, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PETIT-QUEVILLY S'EST REUNI EN MAIRIE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR FREDERIC SANCHEZ, MAIRE.

Etaient présents :

Frédéric SANCHEZ, Françoise DUQUENNE, Philippe DUPRAY, André DELESTRE, Muriel TOSCANI, Annick ROYOU, Jean-Louis DE GIOVANNI, Léone SEIGNEUR, Joël MARSOLLET, Claude SELLINCOURT, Scarlet LACAILLE, Isabelle LACAILLE, François SEGALIN, Victoire OKOUYA, Gérard BABIN, Olivier LEFEVRE, William TCHAMAHA, Carlos DE MATOS, Amani HANNACHI, Tiphaine BERTHELOT, Charlotte GOUJON, Pascal RIGAUD

VINGT-DEUX CONSEILLERS (sur 35, en exercice et régulièrement convoqués) étant présents, le Conseil peut légalement se réunir et délibérer.

Etaient excusés :

François ZIMERAY donne pouvoir à Françoise DUQUENNE, Martial OBIN donne pouvoir à Muriel TOSCANI, Monique LEGER donne pouvoir à André DELESTRE, Dalila BEGLOUL donne pouvoir à Jean-Louis DE GIOVANNI, Charles THERON donne pouvoir à Carlos DE MATOS, Manuel PINEU NOGUEIRA donne pouvoir à Claude SELLINCOURT, Catherine DEVIC donne pouvoir à Victoire OKOUYA, Nour Eddine LARGUET donne pouvoir à Isabelle LACAILLE, Hassan EL YOUSFI donne pouvoir à Gérard BABIN, Angélique PICARD donne pouvoir à Olivier LEFEVRE, Sophie MOTTE donne pouvoir à Tiphaine BERTHELOT

Stéphane BORGOLOTTO, Alban COLLÉ

Madame Scarlet LACAILLE, assistée de Monsieur Pascal LE BELLER, Directeur Général des services de la Mairie, est nommée SECRETAIRE DE SEANCE.

Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 juin 2013 et du compte-rendu du Maire sur l'utilisation des délégations de pouvoirs consenties dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération	IDENTITE DE LA DELIBERATION	Nature du Vote	Décision
2013/138	COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION ROUEN-ELBEUF-AUSTREBERTHE A L'ISSUE DU PROCHAIN RENOUELEMENT GENERAL DES CONSEILS MUNICIPAUX - ACCORD ALTERNATIF	Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 05.

LE MAIRE,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Frédéric Sanchez".

Frédéric SANCHEZ